

zoom

**UN HABITAT DIGNE ET CHOISI
COMME SOCLE DE L'INCLUSION**

**SUR UN POINT
FORT DE L'ANNÉE
2019**

Aujourd'hui, il n'existe pas ou peu d'alternatives à l'aire d'accueil pour les familles du voyage en situation de précarité qui ne peuvent pas acheter un terrain privé. De ce fait, l'aire d'accueil est souvent considérée comme un mode d'hébergement subi, qui devient la seule possibilité imposée aux familles vivant en résidences mobiles.

En dehors des aires, où stationnement de plus en plus de familles, il n'y a pas d'accès aux fluides, pas de sanitaires, de plus cette instabilité permanente occasionne des problématiques sociales fortes autour de la santé, de la scolarisation et la parentalité. L'accompagnement social de ces familles dont on perçoit peu les vraies conditions de vie est complexe. Nous notons un fort taux de stationnement en dehors des aires d'accueil puisque 55 % des personnes accompagnées sont, ou déclarent être en stationnement spontané.

Nous constatons encore en 2019 énormément d'attentes de la part des familles concernées par les projets d'habitat adapté aux gens du voyage en cours en Indre-et-Loire. À ce jour, environ 200 personnes accompagnées par nos travailleurs sociaux en Indre-et-Loire sont inscrites dans un projet d'habitat adapté à la caravane ou de terrain familial localité.

Sur l'ensemble des 577 personnes accompagnées en 2019, nous pouvons affirmer que les 34 d'entre elles sont intéressées par une démarche de résidentialisation, tout en conservant, pour la plupart, l'habitat caravane.

Un logement digne et choisi reste le meilleur support pour un travail social de qualité et le meilleur moyen d'inclusion dans les territoires. L'habitat répond à un besoin fondamental - pouvoir se loger dans un endroit salubre et sécurisé - mais permet également de s'inscrire dans des relations sociales, au sein de son groupe social, et à l'externe avec le reste des habitants. En outre, l'ouverture des droits liés au logement favorise les démarches d'insertion citoyenne et permet la reconnaissance partagée d'un mode d'habiter différent.

Les travailleurs sociaux sont de plus en plus sollicités par les voyageurs pour effectuer des demandes de logement. Nous questionnons régulièrement nos pratiques et les dispositifs à prioriser (DRE, DALO, SIAO...). Nous amorçons un rapprochement avec nos collègues de SOLIHA et

d'autres associations de la FNASAT qui traitent ce sujet, notamment autour de la lutte contre l'habitat insalubre (LHI). L'ensemble de ces réflexions nous amène à réfléchir à la création de nouvelles compétences, liant les questions d'urbanisme, d'habitat et d'accompagnement social au sein du pôle social. Le pôle Études de Tsigane Habitat s'est emparé de cette question du développement de logements adaptés à l'habitat caravane depuis plusieurs années en proposant une approche globale allant d'un diagnostic social initial à l'accompagnement des ménages dans le logement. En 2019, Tsigane Habitat a mené 8 études de logement (de type maîtrise d'œuvre urbaine et sociale-MOUS), dont 5 en Indre-et-Loire : 170 ménages ont été rencontrés et intégrés dans un processus de logement.



200

Personnes en Indre-et-Loire sont demandeuses de solutions d'habitat adapté à la caravane

8

Programmes de logements adaptés à l'habitat caravane en cours d'élaboration

170

Ménages intégrés dans des démarches de logement dans 5 départements

TSIGANE HABITAT, DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES VOYAGEURS

identité

TSIGANE HABITAT

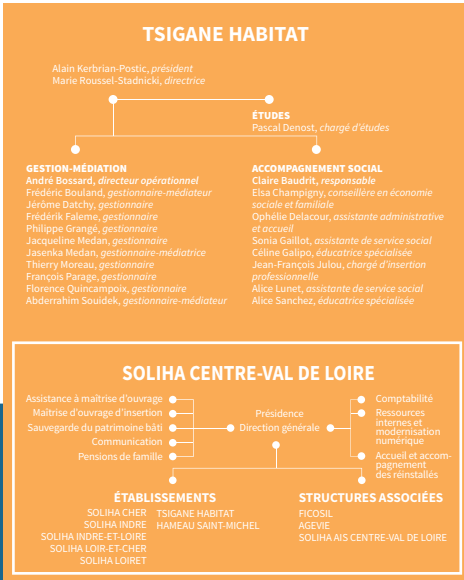
TSIGANE HABITAT est un établissement développé par l'association SOLIHA Centre-Val de Loire créé en 1997, pour améliorer l'habitat et les conditions de vie des voyageurs.

Son projet est de :

- Répondre aux besoins des voyageurs en termes d'accueil ou d'habitat
- Répondre aux besoins des collectivités en termes d'accueil ou de sédentarisation des voyageurs,
- Favoriser l'inclusion des voyageurs dans la société civile en les accompagnant vers les structures de droit commun
- Apaiser les tensions liées aux stationnements spontanés

27 SALAIRES
5 ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

1,9 M € DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



UNE ORGANISATION RÉGIONALE MUTUALISANT NOS COMPÉTENCES

Tsigane Habitat est un établissement de l'association SOLIHA Centre-Val de Loire créée en 1992 par une initiative citoyenne contre le mal-logement.

- SOLIHA agit pour :
- l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie
 - l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes vulnérables
 - le développement des territoires
- SOLIHA Centre-Val de Loire accompagne

aussi bien les propriétaires privés dans la définition et la réalisation de leurs projets individuels que les collectivités territoriales ou l'Etat dans la définition et la mise en œuvre de leur politique de l'habitat.

- SOLIHA Centre-Val de Loire regroupe :
- 5 établissements départementaux
 - 2 établissements spécifiques
 - 3 structures spécialisées

TSIGANE HABITAT
303 rue Giraudreau - B.P. 75025
37058 Tours Cedex
02 47 39 11 55
accueil@tsigane-habitat.fr



**RAPPORT 2019
D'ACTIVITÉ**

TSIGANE HABITAT
SOLIHA CENTRE-VAL DE LOIRE



**chiffres
2019**

- 14 Aires d'accueil gérées sur 3 départements
- 686 Ménages accueillis
- 72 Grands passages accompagnés
- 448 Interventions dans le cadre de stationnements spontanés
- 15 Études ou missions menées sur 8 départements
- 1 410 Permanences sociales et administratives tenues
- 2 529 Rencontres sur les aires d'accueil



édito

**PAR ALAIN KERBRIAND-POSTIC,
Président**

À l'heure où s'écrivent ces lignes nous traversons la pandémie du COVID-19. Cette crise sanitaire a mis en évidence les différentes fractures que subissent les gens du voyage : fracture résidentielle et sociale bien sûr mais également éducative et numérique qui, toutes à des degrés divers, les ont fortement isolés. Les voyageurs sont aujourd'hui encore trop à l'écart du droit commun, comme le révèlent les aires d'accueil, lieux de rélegation géographique et sociale dans lesquels la plupart des familles vivent à leur insu, faute de logements adaptés à leur mode d'habiter.

Notre travail au quotidien est de promouvoir l'« aller-vers » entre les acteurs du territoire et les familles du voyage, de recréer des liens entre la société et les familles et de développer nos actions d'accompagnement social avec nos partenaires sur le territoire. L'année 2019 a questionné plus que jamais notre modèle de gestion des aires d'accueil. Notre fusion avec SOLIHA Centre-Val de Loire doit nous amener à porter notre réflexion à l'échelle régionale.

Notre modèle de gestion humaine et responsable, différente de celle menée parfois par des entreprises à but lucratif, se heurte à la faible mobilisation des collectivités locales sur cette thématique.

À l'échelle nationale, notre volonté est de mutualiser et promouvoir un savoir-faire de gestionnaire, acquis depuis plus de 20 ans par Tsigane Habitat et partagé avec 7 établissements SOLIHA à l'échelle nationale. Comment promouvoir et organiser une vie meilleure, demain, sur les aires d'accueil, bien que le lieu lui-même soit souvent déprécié et éloigné ? C'est notre enjeu à tous, partagé par l'ensemble de l'écosystème humain qui fait « tenir » ces équipements : gestionnaires, travailleurs sociaux, pouvoirs publics, collectivités. Pour Tsigane Habitat, à moyen terme, il s'agit d'imaginer un modèle social de gestion qui parvienne un être modèle économique au moment où les difficultés financières sont importantes pour notre structure comme pour les collectivités. Nous aspirons à être pleinement acteur de la politique publique à l'échelle régionale pour la réorienter et parvenir à l'inclusion des gens du voyage dans la société.

zoom

**LES CHIFFRES
2019**

**PRÉSENTATION
DES MISSIONS DE L'ANNÉE**

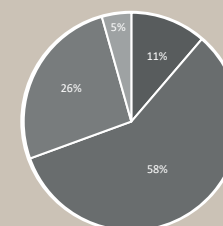
GESTION DES AIRES D'ACCUEIL
14 aires d'accueil gérées dans 3 départements
173 emplacements
686 ménages accueillis
15 gestionnaires

MÉDIATION EN APPUI DES COLLECTIVITÉS
5 missions de médiation menées dans 3 départements (médiations préfectorales et médiation pour des EPCI)
72 grands passages accompagnés (25 en Loir-et-Cher, 39 en Indre-et-Loire et 8 pour chartres Agglo)
448 interventions dans le cadre de stationnements spontanés (département du Loir et Cher, Communauté de Communes de Loches Sud Touraine, Chartres Agglo)

ÉTUDES / ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES
15 études ou missions menées sur 8 départements (37, 41, 49, 72, 44, 75, 35, 76)

2 révisions de schéma départemental d'accueil des gens du voyage
8 Maîtrises d'œuvre urbaines et sociales pour la production de logements adaptés pour les gens du voyage
4 études d'opportunité ou de faisabilité pour la création d'équipements d'accueil ou d'habitat
1 AMO /conduite d'opération - médiation sociale pour la production de logements adaptés

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
577 personnes accompagnées
1 410 permanences sociales et administratives tenues
2 529 rencontres sur les aires d'accueil
40 actions collectives menées



RÉPARTITION DU CA 2019 / ACTIVITÉ
58 % GESTION DES AIRES D'ACCUEIL
26 % ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
11 % ÉTUDES / ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES
5 % MÉDIATION EN APPUI DES COLLECTIVITÉS

TSIGANE HABITAT, DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES VOYAGEURS

1 UNE GESTION MAÎTRISÉE FAVORISANT L'INCLUSION DANS UN TERRITOIRE

LES AIRES D'ACCUEIL

Animer un lieu de vie

Nous gérons actuellement 14 aires réparties sur 3 départements.

La perte de la gestion de l'ensemble des aires d'accueil de l'agglomération de Chartres (3 aires) au 1er janvier 2019 interroge sur notre modèle économique, la collectivité clairement satisfait de nos prestations n'a pas renouvelé notre collaboration pour des raisons financières jugeant notre offre trop élevée. Notre réponse à l'appel d'offre pour la gestion de 8 aires d'accueil dans le grand ouest tourangeau a été recalée pour les mêmes motifs alors même que notre note technique était élevée.

Toutefois nous avons vu renouveler notre présence sur 5 aires d'accueil : Saint-Martin le Beau et Chisseaux (37) ainsi que Chissay, Saint-Laurent Nouan et Mer (41) confirmant une confiance des collectivités dans nos modalités de gestion d'aires rurales complexes et précarisées.

L'activité de gestion est donc en forte baisse en 2019 et l'équilibre financier est difficile à tenir, ce qui interroge sur notre modèle de gestion et plus largement sur la

capacité à gérer de manière équilibrée et sereine ce type d'équipement public parfois isolé des préoccupations des collectivités.

Plus que jamais nous souhaitons poser les bases d'une gestion de qualité associée à un projet social mobilisant et responsabilisant les partenaires du territoire. En ce sens, le Conseil d'établissement de Tsigane Habitat a décidé que l'établissement, dès fin 2019, continuerait ses activités de gestion auprès des collectivités dont les cahiers des charges permettent une gestion humaine à la hauteur des enjeux sociaux des habitants. Un véritable plaidoyer sera envoyé aux collectivités en ce sens en 2020.

Ces lieux de vie sont souvent dans un mauvais état lié à leur ancienneté, à de fortes dégradations que leur inoccupation grandissante favorise, mais également à un manque de réhabilitation. Cette hausse des charges d'entretien et des actes de vandalisme très importants sur deux aires du Loir-et-Cher ont fortement impacté notre budget.

Nous continuons d'intégrer dans nos réponses et au sein de nos contrats

existants avec les collectivités, une réorganisation systématique du travail sur les aires en binôme quand cela est possible. En effet nous ne pouvons accepter, dans les conditions de gestion actuelles, que certains gestionnaires soient seuls sur les aires face parfois à près de cent usagers. Le gestionnaire est au quotidien le premier interlocuteur de ces habitants et donc au centre de nombreuses attentes. Nous saluons aujourd'hui leur travail de terrain ainsi que celui de leurs encadrants qui vont bien au-delà de la gestion technique d'une aire d'accueil et qui mobilisent leur capacité d'animateur de lieu de vie.

L'année 2020 nous a vu remporter la gestion des aires de Descartes, Ligueil et Varennes (37) et le renouvellement de notre présence sur Perrusson et Tauxigny (37) élargi notre présence en Indre-et-Loire à 7 aires d'accueil.

Le grand enjeu de 2020, en tant qu'acteur associatif local, sera d'être partie prenante à nouveau de la politique publique de l'accueil des gens du voyage au sein de la Métropole alors que des problématiques fortes se dégagent de ce territoire.

2 UNE MÉDIATION EN APPUI DES COLLECTIVITÉS

GÉRER LES STATIONNEMENTS SPONTANÉS

Nos missions de médiation annuelle pour le département du Loir-et-Cher, pour chartres Métropole et pour l'EPCI Loches Sud Touraine ont été marquées, en 2019 par une augmentation du stationnement des familles hors des aires d'accueil exprimant une précarité plus grande des familles et une défiance accrue envers l'aire d'accueil en général. Les équipements d'accueil de ce territoire ne suffisent plus et/ou ne sont plus en adéquation avec l'ancrage des familles sur le territoire. Le développement d'offres d'habitat adapté en cours sur ces territoires va dans le bon sens pour répondre aux besoins des ménages.

GÉRER LES GRANDS PASSAGES

En 2019, nous avons constaté une hausse des grands passages et surtout du nombre de caravanes. Ces installations, bien qu'elles soient programmées pour la plupart d'entre elles et organisées en amont, conduisent bien souvent à un rapport de force très présent.

Plusieurs grands passages ne s'annoncent pas ou n'acceptent pas un refus et s'installent sur des terrains sans autorisation préalable, par ailleurs certaines collectivités n'ont toujours pas rempli leurs obligations d'accueil des grands passages. Face à ces situations et dans des contextes souvent tendus, les missions de médiation que nous menons sont cruciales pour ouvrir et apaiser le dialogue entre voyageurs, collectivités et forces de l'ordre. Néanmoins, nous avons choisi de ne plus

être prestataire de la médiation des grands passages en Indre-et-Loire dès 2020 afin de se concentrer sur des missions d'intérêt général et non du domaine de la régulation du stationnement bien souvent au détriment de nos relations avec les élus du territoire.

LA MÉDIATION SUR LES TERRAINS D'ANCRAGE INFORMELS

Nos missions de médiation se sont également développées auprès de familles ancrées sur des territoires informels pour Chartres Métropole (3 sites) et la Communauté de Communes des Portes euréliennes d'Ile de France (1 site). Bien souvent, nous sommes missionnés pour créer du lien social entre ces habitants et les collectivités.

3 UN PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS EN FAVEUR DES GENS DU VOYAGE

Une année 2019 exceptionnelle en termes d'activités mais des interrogations pour l'avenir

En prolongement de la fin de l'année 2018, l'année 2019 a été exceptionnelle en termes d'activités pour le pôle Etudes de Tsigane Habitat. Le renforcement de l'engagement des collectivités locales sur la question de l'habitat des gens du voyage, ainsi que la mise en œuvre de la troisième génération des schémas départementaux ont multiplié les missions au sein de nos territoires d'intervention.

L'association a toujours milité et œuvré pour la prise en compte de l'habitat des gens du voyage dans les politiques publiques et nous ne pouvons que nous réjouir de ce surcroît d'activités. Dans ce contexte favorable, Tsigane Habitat a poursuivi son rayonnement extrarégional en termes d'études et de conduites de projets. Tsigane Habitat a également renforcé la visibilité de son action à l'échelle nationale. Nous avons ainsi été contactés par la DIHAL pour une interven-

tion méthodologique dans le cadre d'une journée de travail au sein du ministère des Solidarités et de la Santé organisée en avril 2019.

En 2019, nous avons poursuivi 7 missions débutées en 2018 et démarré 8 nouvelles missions d'études. Nous avons donc mené en tout 15 études dans 7 départements grâce à un solide partenariat avec des établissements et associations SOLIHA (SOLIHA 41, SOLIHA 49, 44, 35 et Pays de Normandie) ainsi qu'avec la FICOSIL dans le cadre des diagnostics sociaux de maîtrises d'œuvre urbaines et sociales (MOUS) en Indre-et-Loire.

Notre volonté est d'inclure au maximum les acteurs du réseau en tant qu'intervenants professionnels reconnus sur les thématiques liées à l'habitat des gens du voyage. Afin de répondre à l'ensemble de ces missions, le pôle études de Tsigane Habitat a recruté une assistante d'études pour l'année.

L'année 2019 est marquée également par un retour vers des territoires historiques du pôle Etudes. Le cas le plus emblématique est celui de Nantes Métropole où nous avons remporté une mission d'une durée

de 4 ans pour l'engagement de diagnostics sociaux et habitat sur la métropole. Cette intervention fait suite à une première intervention qui s'était déroulée de 2009 à 2013. Il est plutôt encourageant qu'une métropole importante et dynamique comme Nantes Métropole poursuive le travail avec nous, en toute confiance, reconnaissant les qualités de nos interventions.

De même, l'obtention de la MOUS Loire Layon Aubance peut se percevoir comme la poursuite de la MOUS réalisée pour le compte du département du Maine et Loire de 2013 à 2015.

Nous avons également réalisé une étude sur l'ancrage des gens du voyage dans le cadre de la mise en place d'une ZAC sur la commune du Mans qui se prolonge en 2020.

Le diagnostic social et de gestion de l'aire d'accueil de Vincennes, mission réalisée pour la ville de Paris, a permis d'explorer des territoires qui nous apparaissaient inaccessibles jusqu'à présent et de faire connaître Tsigane Habitat au-delà de nos cadres d'intervention habituels.

Ces missions complexes s'étalent donc sur plusieurs années et sont souvent « bousculées » ou mises en sommeil devant les difficultés rencontrées par les élus pour

ÉTUDES DE SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX

L'arrivée de la troisième génération des schémas départementaux est marquée par l'émergence de nouvelles obligations liées à l'ancrage des familles. Ces schémas ne sont désormais plus réduits à la construction d'aires d'accueil et de grands passages

mais sont de véritables leviers pour la production de logements adaptés et pour une meilleure gouvernance des lieux de vie que sont les aires d'accueil. Le pôle Etudes de Tsigane Habitat s'est positionné pour plusieurs études de réalisation de schémas départementaux au service de l'Etat et des départements demandeurs. En 2019, Tsigane Habitat a terminé 2 schémas départementaux engagés en 2018 en partenariat avec des SOLIHA locaux : le schéma départemental de l'Ile-et-Vilaine et le schéma départemental de la Seine maritime.

Nos missions de médiation se sont également développées auprès de familles ancrées sur des territoires informels pour Chartres Métropole (3 sites) et la Communauté de Communes des Portes euréliennes d'Ile de France (1 site). Bien souvent, nous sommes missionnés pour créer du lien social entre ces habitants et les collectivités.

DIAGNOSTICS LOCAUX SUR L'ANCRAGE

En 2019, Tsigane Habitat a réalisé 4 importantes études locales : le diagnostic social et de fonctionnement de l'aire d'accueil de Vincennes pour la ville de Paris, l'étude sur l'ancrage des gens du voyage pour Fougères agglomération, l'étude diagnostic d'ancrage à Riez dans le cadre de la mission pour Nantes Métropole et l'étude diagnostic Habitat pour la SEM Cenovia au Mans.

Les résultats de ces études ont été très bien accueillis par les collectivités locales et les décideurs publics et intégrés à leur politique publique de logement et/ou de l'accueil.

DÉVELOPPER DES RÉPONSES D'HABITAT ADAPTÉ À L'ANCRAGE : MOUS HABITAT DES GENS DU VOYAGE

En 2019, nous avons terminé ou entrepris les premières phases de 8 MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaines et sociales) liées à la production d'habitat adapté ou de terrains familiaux pour les gens du voyage.

Nos missions comprennent un diagnostic de l'ancrage des familles sur le territoire à travers des entretiens avec les ménages identifiés, la production de « fiches actions » détaillées, d'un programme foncier et d'habitat à destination de la collectivité et l'accompagnement de cette dernière et des familles avant et pendant l'entrée dans le logement.

Ces missions complexes s'étalent donc sur plusieurs années et sont souvent « bousculées » ou mises en sommeil devant les difficultés rencontrées par les élus pour

faire accepter ces programmes ou tout simplement par l'agenda politique. L'engagement des phases 2 des MOUS peut se prolonger parfois plusieurs mois après la validation de la première phase, ce qui fragilise à court terme notre intervention.

Néanmoins, nous avons validé un programme d'intervention pour 5 MOUS : pour la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, la Communauté de communes du Val d'Amboise, la Communauté de communes Touraine Est Vallée (37), la Communauté de communes Bléré Val de Cher (37), la Communauté de Communes Val de Cher - Controis (41) et enfin la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance (49).

La MOUS pour Tours Métropole dont nous avons conduit le diagnostic social semble aujourd'hui en suspend et les familles sont en attente.

Deux autres MOUS sont en cours de réalisation : la MOUS Habitat pour la Communauté de communes Loches Sud Touraine et la MOUS pour la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire avec comme finalités similaires de développer des projets d'habitat adapté aux familles du voyage.

ASSISER LES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR LA PRODUCTION D'HABITAT POUR LES GENS DU VOYAGE (AMO)

En 2019, Le pôle Etudes de Tsigane Habitat a été peu sollicité pour des missions de conduite d'opérations, ce qui traduit les difficultés rencontrées par les élus pour l'engagement de projets d'habitat adapté pour les gens du voyage mais également la fin de la période de construction de nouvelles aires d'accueil dans notre secteur d'intervention.

La ville de Bouguenais a néanmoins renouvelé la mission d'accompagnement des programmes de logements adaptés initiés en 2016.

La conduite d'opérations concerne surtout les phases 2 des différents MOUS (phase d'élaboration du projet d'habitat) avec des engagements contractuels importants entre les collectivités et Tsigane Habitat. L'avenir à moyen terme du pôle Etudes de Tsigane Habitat est beaucoup lié à la mise en œuvre de ces missions, en particulier dans cette période inédite liée à la fois à la pandémie et aux renouvellements des élus municipaux et communautaires.

FORMER LES ACTEURS INTERVENANT AUPRÈS DES GENS DU VOYAGE ET ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET NATIONALES

Tout au long de l'année 2019, le pôle Etudes de Tsigane Habitat a été contacté pour présenter sa méthodologie d'intervention à la fois dans le cadre des schémas départementaux et des diagnostics d'ancrage des familles.

Concernant la méthodologie liée à la révision des schémas départementaux, la Commission Nationale consultative des gens du voyage a fait appel, en avril 2019, à Tsigane Habitat pour une présentation à l'ensemble des partenaires nationaux. Face à cette demande d'informations et de formations importante, Tsigane Habitat a élaboré, en partenariat avec la fédération Soliha, deux modules de formation destinés aux intervenants sur la thématique de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage.

Ces formations sont inscrites aux catalogues de formation Soliha et une première intervention a eu lieu au sein de Soliha Vendée en janvier 2020.



4 UN ACCOMPAGNEMENT DES VOYAGEURS VERS L'ACCÈS AU DROIT COMMUN

■ UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DANS LE CADRE DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

FAVORISER « L'ALLER-VERS »

L'année 2019 marque l'assise du pôle social (né en juin 2018) et permet le lancement de nouvelles actions, basées sur un diagnostic solide.

Ce diagnostic fait émerger l'importance de créer des liens étroits avec les voyageurs, comme avec les partenaires existants afin d'encourager « l'aller-vers » pour mener, ensemble, des actions adaptées aux besoins de chacun. Dans cette perspective, et ce, dès le premier trimestre 2020, l'équipe des travailleurs sociaux du pôle social œuvre à l'écriture de projets de territoire, pour s'adapter aux réalités et initiatives locales.

L'ACCÈS AUX DROITS COMME PREMIÈRE PORTE D'ENTRÉE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

La mission d'accompagnement socioprofessionnelle dans le cadre du RSA est exercée par l'ensemble des travailleurs sociaux du pôle social. Elle est mise en œuvre via l'élaboration et la signature d'un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) entre l'allocataire et le référent. Ce contrat permet de travailler autour du projet personnalisé, des objectifs à atteindre et des moyens à mobiliser.

En 2019, les principales demandes des personnes accompagnées relevaient de l'accès au droit au maintien des droits (accompagnement à la déclaration des ressources via la CAF, renouvellement de la complémentaire santé, orientation vers une nouvelle domiciliation, contractualisation et suivi des engagements dans le cadre du RSA, etc.)

Au 31 décembre 2019, 439 CER étaient signés. Selon les territoires et les besoins des publics accompagnés, des axes de travail sont toujours menés autour de la scolarisation des enfants, l'accès aux savoirs de base, l'habitat digne, l'accès aux soins, le soutien à la fonction parentale, l'accompagnement budgétaire...

Nous souhaiterions construire à l'avenir des actions d'animation à destination des familles en appui des structures existantes.



■ LA MOBILISATION DES ACTEURS AUTOUR DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS

Un partenariat étroit avec les collectivités, l'équipe EFV (enfants de familles itinérantes et de voyageurs) de l'Education Nationale, les gestionnaires des aires et les travailleurs sociaux de Tsigane Habitat

autour de groupes de travail et de procédures partagées a donné des résultats très satisfaisants sur plusieurs territoires : des inscriptions scolaires plus importantes dès la maternelle, une scolarisation parfois plus assidue pour certains enfants et la mise en place de comités de suivi plus régulière sur certains territoires. Ces actions sont à poursuivre en 2020 via le partenariat à entretenir sur l'ensemble des territoires d'intervention.

LE DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS COLLECTIVES GRÂCE AU PARTENARIAT LOCAL

Quelques actions collectives menées avec succès en 2019 ont permis à certaines personnes, et certaines familles, de découvrir de nouvelles activités, parfois dans des lieux inconnus jusqu'alors, à proximité de leur lieu de vie (centres sociaux, associations de loisirs ou culturelles...). Ces activités renforcent souvent les liens familiaux et permettent aux voyageurs de sortir des aires et de découvrir les services et équipements de leur commune.

Ces nouvelles rencontres participent à une meilleure connaissance et compréhension des univers de chacun, déconstruisant souvent les préjugés de part et d'autre. Nous souhaiterions construire à l'avenir des actions d'animation à destination des familles en appui des structures existantes.

UNE PROCÉDURE SCOLARISATION EN INTERNE

En interne, une procédure autour de la scolarisation, travaillée en équipe, permet d'axer prioritairement nos interventions sur cette thématique. Il s'agit à la fois d'inciter, sensibiliser et accompagner les parents, tout en mobilisant les acteurs concernés.

Peu d'enfants restent dans une situation d'absence totale de scolarisation. En revanche, un grand nombre d'entre eux fréquentent l'école de manière non assidue, ce qui complique souvent les apprentissages. L'immédiateté attendue en termes d'apprentissage, de lecture et d'écriture décourage parfois certains parents, ou certains enfants, et aller à l'école n'apparaît plus comme étant primordial.

Nos missions s'articulent donc souvent entre un rappel à la loi et un accompagnement à la prise de conscience des bienfaits et atouts d'une scolarisation régulière.